



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

retraites complémentaires

Question écrite n° 132090

Texte de la question

Mme Marguerite Lamour appelle l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les contraintes liées au virement trimestriel de certaines retraites complémentaires. En effet, il n'est pas simple pour un certain nombre de personnes de gérer leur budget, leur retraite étant versée trimestriellement. Certaines personnes âgées qui ont des difficultés à anticiper leurs dépenses souhaiteraient donc que ces rentrées d'argent soient davantage planifiées en disposant du même montant chaque mois. C'est pourquoi ces dernières demandent que les retraites complémentaires soient systématiquement versées mensuellement. Elle souhaiterait donc connaître les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [Mme Marguerite Lamour](#)

Circonscription : Finistère (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132090

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 2012, page 2977

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)